

Communauté de communes Loches Sud Touraine

**FICHE DE POSTE RESPONSABLE DU POLE URBANISME
& CHEF DE PROJET SCoT**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine est née de la fusion des Communautés de communes de la Touraine du Sud, du Grand Ligueillois, de Montrésor et de Loches Développement. Elle regroupe 68 communes, 55 000 habitants et 160 agents.

MISSIONS / FONCTIONS :

Au sein de la Direction de l'Aménagement de la future Communauté de communes (qui comprend, en outre, un Pôle Maîtrise d'ouvrage et un Pôle Maintenance-voirie), sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, vous avez en charge la responsabilité du Pôle Urbanisme.

Les activités de ce service s'articulent autour des trois champs de compétence suivants :

- la politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme de la collectivité, notamment au travers du SCoT à mettre en œuvre,
- le service commun d'instruction du droit des sols qui réalise l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte de 44 communes depuis 2015,
- la politique de l'habitat de la collectivité (PLH, dispositifs thématiques).

PRINCIPALES ACTIVITES :

En votre double qualité de responsable du Pôle Urbanisme et de chef de projet SCoT, vous prenez en charge les missions suivantes :

1. Pilotage des activités du Pôle Urbanisme de la future Communauté de communes :

- Vous contribuez à la stratégie du pôle, vous managez l'équipe (4 agents), vous apportez les méthodes, vous assurez le pilotage technique, administratif et financier de l'activité du Pôle et la veille sectorielle,
- vous informez et accompagnez les élus sur les questions d'urbanisme et d'aménagement,
- vous accompagnez le référent ADS : contrôle des aspects juridiques, des propositions de décisions sur les projets à enjeux, analyse des risques contentieux, gestion des recours éventuels en lien avec le service juridique, suivi de l'évolution de la réglementation et de la jurisprudence,
- vous accompagnez le référent Habitat dans la réalisation de ses missions : définition du projet politique (élaboration du PLH en lien avec le SCoT) et des dispositifs opérationnels d'aides aux particuliers (OPAH, PIG, etc.), suivi de l'activité,
- vous appuyez les autres pôles de la Direction de l'Aménagement dans la mise en œuvre des projets immobiliers et d'aménagement de la collectivité,
- vous animez le développement des outils numériques aux particuliers et aux services de la Communauté et des communes en matière d'urbanisme (SIG, Géoportail).

2. Animation de la politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme de la future Communauté de communes :

- vous contribuez à la formalisation du projet de territoire et animez l'élaboration du SCoT avec les référents thématiques de la Communauté de communes (attractivité, environnement, développement économique, services à la population, etc.). En qualité de chef de projet SCoT, vous prenez en charge dans une dynamique de projet :
 - la sélection, la coordination et le suivi du travail des bureaux d'études,
 - l'animation et le suivi des réflexions et projets initiés dans le cadre de l'élaboration du SCoT,
 - l'organisation et le suivi de la concertation, l'animation des réunions avec les élus, le Conseil de développement, les partenaires de la collectivité et la société civile notamment,

- les relations avec les élus et techniciens intercommunaux et communaux, les services de l'Etat (Préfecture, DDT, etc) et autres partenaires, notamment institutionnels (Conseil Régional, Conseil départemental, les chambres consulaires, etc.),
- l'animation et l'accompagnement de la commission SCoT,
- la veille législative et réglementaire en matière d'urbanisme et d'élaboration du SCoT.

- PLUi : vous étudiez la faisabilité/opportunité d'un PLUi en concertation avec les communes et en pilotez, le cas échéant, la réalisation puis l'animation.

- PLU des communes : vous représentez la collectivité en sa qualité de Personne Publique Associée, vous animez le SCoT après son approbation et assurez les relations avec les collectivités et leur accompagnement dans leurs démarches de planification et d'urbanisme.

Pour toutes ces missions, vous développez les partenariats avec les réseaux professionnels pour capitaliser les expertises et les expériences : ATU 37, Fédération Nationale des SCoT, Club SCoT DREAL, Club PLUi, OE2T, CAUE, bureaux d'études, DDT, STAP, EPCI du département, Conseil départemental, bailleurs sociaux, ANAH, SOLIHA, ALE, Club de l'Immobilier de Touraine, SIEIL (SIG), Université de Tours.

Il est également attendu de votre part une grande transversalité dans la pratique de vos missions avec les pôles de la Direction de l'Aménagement ainsi que les autres services de la collectivité.

PROFIL :

Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle :

- BAC+5 dans les domaines suivants : urbaniste, géographe, développeur territorial,
- Expérience de 2 à 5 ans minimum dans la direction d'un service Urbanisme (expérience en management souhaitée) et de conduite de projets de territoire au travers d'un SCoT ou d'un PLUi.
- La qualification d'urbaniste délivrée par l'OPQU sera appréciée.
- Permis B

Compétences attendues :

- Connaissance de l'environnement professionnel des collectivités locales et en particulier du développement territorial, de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Capacité à coordonner, à manager un projet et à animer des équipes pluridisciplinaires,
- Connaissances en droit de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, de l'environnement et du droit administratif,
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Power Point, messagerie) et spécifique SIG,
- Qualités rédactionnelles.

Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus :

- Dynamisme, réactivité, créativité,
- Rigueur, méthode, qualités d'analyse et de synthèse, esprit de décision,
- Sens de l'organisation et gestion de son temps de travail,
- Qualités relationnelles, écoute, diplomatie, pédagogie,
- Capacités de médiation et de négociation,
- Goût pour le travail en équipe.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Poste à pourvoir le : 01/01/2017

Grade(s) recherché(s) : titulaire de la FPT (cat. A) ou à défaut contractuel

Lieu de travail : Loches

Temps de travail : Complet

Durée hebdomadaire : 35h00

Rémunération statutaire : selon grille indiciaire du profil retenu

Modalités de candidature : Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention du Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine – Service ressources humaines - 12 avenue de la liberté – 37600 LOCHES ou amandine.dessault@lochesdeveloppement.com avant le 20/02/2017.

Pour tout renseignement sur ce recrutement : gilles.lecunff@lochesdeveloppement.com